

EXTRAIT D'arrêt**la Cour d'assises de l'arrondissement
administratif de Bruxelles**

CASIER JUDICIAIRE Numéro du Casier Judiciaire : Numéro de condamné : 2026 / 1164 Numéro du Registre national : 92020747104 APFIS :	Numéro de rôle : 23F005705 Numéro de système : 25G1908 Numéro d'arrêt: 2026 / 881 Numéro de notice : BR40.L4.026375-23
1) Nom et prénoms	Vanderborght Olivier
2) Lieu et date de naissance	Etterbeek, 7 février 1992
3) Nom et prénoms du conjoint (décédé ou divorce)	
4) Domicile	Rue du Long Thier 35 à 4000 Huy 4500 Huy
5) Profession	
6) Nationalité	belge
7) Sexe	masculin

Condamné le 30 janvier 2026 par arrêt rendu par la Cour d'assises de l'arrondissement administratif de Bruxelles

Condamnations :

Peine de prison : 28 ans de réclusion

du chef de : Comme auteur ou coauteur au sens de l'article 66 du Code pénal;

A : parricide (art. 392, 392 bis, 393 et 395 CP)

à AJ Bruxelles au cours de la nuit du 7 octobre 2023 au 8 octobre 2023

B : transporter certains objets et substances non conçus comme armes, dans l'intention manifeste de menacer ou de blesser physiquement des personnes (art. 19 al. 1, 7°, 23 al. 1, et 26 de la Loi du 8 juin 2006 réglant des activités économiques et individuelles avec des armes)

Aggravation: par une personne agréée conformément à l'article 5 de la Loi sur les armes (art. 23 al. 1 et 3 et 26 de la Loi du 8 juin 2006 réglant des activités économiques et individuelles avec des armes)

à AJ Bruxelles au cours de la période du 6 octobre 2023 au 9 octobre 2023 inclus

Récidive spécifique: récidive spécifique de l'article 25 de la Loi sur les armes

Art. 65 C.P.

Mise à disposition du tribunal de l'application des peines : 10 ans

Déchéance de certains droits prévue à l'article 31, alinéa 1^{er} 1° à 6° du Code pénal à perpétuité

Destitution des titres, grades, emplois et offices public

Prononce la déchéance du droit de vote du prévenu pour une durée de **20 année(s)**, conformément à l'article 31, alinéa 2 du Code pénal.

Ordonne l'affichage du présent arrêt, par extrait, dans la ville d'Auderghem et de Bruxelles

Confiscation des pièces à conviction : maillet (BAER2972)

Cet extrait d'arrêt est coulé en force de chose jugée.

Contribution Loi du 01/08/1985 **200,00** EUR

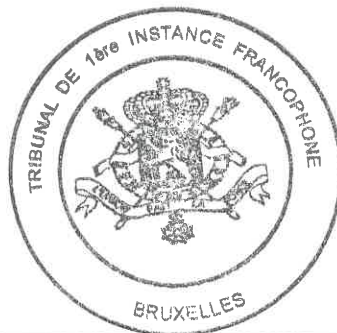
Frais liquidés par l'arrêt **35602,09** EUR

Fonds budgétaire d'aide juridique de deuxième ligne: **26,00** EUR

Frais loi spéciale **62,37** EUR

Date:

17 FEV. 2026



Pour extrait conforme,

Le Greffier,

Sophie Rivière
Sophie Rivière
greffier